

DELIBERATION N° 134-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le vingt-six mai deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 19 mai 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Alain MENDEZ.

Présents :

SAVIGNON Joseph	MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain
SERRE Emmanuel	ROSSI Angélique	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
BLANC André	GONNORD Franck	GRIET Bernard	BATTISTEL Marie-Noëlle
BONOMI Jean-Pierre	BARI Nadine	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
SIMONNET Martine	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Frédéric
PREVOT Fabienne	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	MORA Serge
GERBI Franck	MENDEZ-DIAZ Philippe	GARNIER Jean-Luc	
PASSELANDE Richard	TAVERNA Philippe	CHARLES Christian	

Absents excusés représentés : BONNIER Eric (pouvoir à BARI Nadine), CIOT Xavier (pouvoir à FAYARD Adeline), DURAND Bernard (pouvoir à LAURENS Patrick), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), PONTIER Joël (pouvoir à LANEYRIE Jean-Marc), BALME Eric (pouvoir à GARNIER Jean-Luc), GRAND Florence (pouvoir à CHARLES Christian).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	46
Nombre de pouvoirs :	08
Nombre de délégués votants :	54

OBJET : DEVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX PAR LES CLIENTELES TOURISTIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT

La présente demande constitue la suite de l'appel à projet 2023 intitulé « Structuration des circuits d'approvisionnement alimentaire à destination des touristes valorisant les produits locaux », de l'axe CIMA 3.2. Il est basé sur une coopération interterritoriale Matheysine et Champsaur-Valgaudemar, tous les deux étant des territoires engagés à la fois dans un Projet Alimentaire de Territoire et une stratégie Espaces Valléens.

Après une première phase de diagnostic (2023-2024), l'appel à projet initial prévoit une phase opérationnelle et constitue l'objet de ce projet 2025-2026.

La synthèse de la phase diagnostic a permis de construire le programme opérationnel pour des actions de mai 2025 à décembre 2026. Celles-ci ont pour objectifs de développer la consommation des produits locaux par les clientèles touristiques de passage ou en séjour sur le territoire.

Les actions sont orientées vers :

- L'opportunité de tester des mises en relation directes produits-clientèles
- L'amélioration de l'approvisionnement en produits locaux chez les restaurateurs et la nécessité de les mettre en liens
- La nécessité de faire réseau et de valoriser les acteurs déjà engagés dans une telle démarche.

Les dépenses concernent notamment de la formation, de la communication, des moyens logistiques de commercialisation :

Etat – FNADT CIMA 3.2	14 700 €
Autofinancement CCM	3 675 €
TOTAL du projet (TTC)	18 375 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** la phase opérationnelle de l'appel à projet « Structuration des circuits d'approvisionnement alimentaire à destination des touristes valorisant les produits locaux » ;
- ➔ **SOLLICITE** l'aide la plus élevée auprès de l'Etat sur les fonds FNADT-CIMA (3.2) ;
- ➔ **AUTORISE** Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 26 mai 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**